

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LES LUNDI MERCREDI ET VENDREDI

**ABONNEMENTS**

**SUISSE : Un an fr. 9.— (avec Bulletin officiel fr. 13.50**

**ÉTRANGER : 18 fr. par an (avec Bulletin 22 fr.)**

(Composition des 8 numéros de la semaine le vendredi soir)

**RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY**

Compte de Chèques postaux Il c 58

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

**ANNONCES (Corps 7)**

Canton : 20 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Étranger : 30 ct. la ligne

RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à Publicitas, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du Confédéré

## Deux politiques

Les vieux partis historiques ont-ils perdu leur raison d'être ? Ils devraient, au dire de certains, céder la place aux groupements économiques et, vieillissant et moribonds, s'envelopper pour mourir « dans le lincoln de pourpre où dorment les deux morts ».

Il est surtout de mise dans certains milieux inspirés de prédire au parti radical cette mort prochaine. Sans doute parce qu'il est le plus puissant et celui qu'on souhaite le plus vivement voir disparaître. Il faut beaucoup de place à certaines ambitions.

Le souhait est charmant, mais c'est celui de gens peu soucieux de notre idéal national et qui méconnaissent singulièrement le grand rôle qu'a joué le parti radical au cours du siècle passé en créant une Suisse unie, solidaire et forte.

Ce rôle n'est certes pas terminé. Il ne suffit pas de conquérir, il faut défendre ses conquêtes, il faut rester sur ses positions. Cet esprit de solidarité plus que jamais nous avons à le défendre. Plus que jamais notre parti a sa raison d'être.

Nous en sommes arrivés en Suisse, après une longue période d'industrialisme et d'affarisme, à ceci que l'idée est méconnue et trop souvent sacrifiée à l'intérêt matériel. « Lutter pour une idée, jeu vain et puéril, bon à amuser tout au plus des rêveurs à la lune et des décrocheurs d'étoiles. Nous, les hommes affairés, tous ceux que la vie entraîne dans son courant, nous vivons de réalités et non d'idéal. »

Tristes réalités ! les luttes de classes, les guerres économiques, l'argent maître de la politique.

La guerre a contribué également à cet état de choses. En édifiant tant de fortunes scandaleuses, en en détruisant d'autres, grandes et petites, en accumulant les ruines, en créant ce souci perpétuel de l'argent, le souci pour chacun de son propre intérêt, elle a éveillé plus que jamais les instincts égoïstes.

De la guerre, et de l'égoïsme qu'elle a réveillé, sont nés les petits partis économiques créés pour la défense d'intérêts particuliers. La guerre a opposé les groupes les uns aux autres. C'est là un vrai danger pour notre unité nationale. Aussi bien un Parlement qui serait formé de groupements économiques ne serait-il plus l'expression de notre volonté nationale, mais un champ de bataille où se heurtent des intérêts divers et contradictoires, chaque parti cherchant à acquérir le maximum d'avantages au détriment de l'intérêt général. Dès lors plus d'idéal politique. Nos représentants ne sont plus des représentants de la nation, mais des mandataires commerciaux qui trafiquent au mieux des intérêts de

leurs mandants. Des concessions, le moins possible et à leur corps défendant.

Le peuple a compris le danger d'une telle politique le jour où il repoussa l'initiative douanière qui prétendait soumettre au référendum tous les traités de commerce. Cette clause n'eût fait qu'accentuer les conflits d'intérêts et empêché peut-être toute conclusion de traité. C'eût été la lutte interminable entre partis économiques, chaque parti voulant s'attribuer le plus d'avantages possible.

Du jour où le mobile matériel domine la politique, c'en est fait de notre idéal national. La noble devise qu'on a tant prônée « Un pour tous, tous pour un », n'est plus qu'un mensonge flatteur, c'est un brevet d'hypocrisie que nous nous décernons.

Belle phrase pourtant, mots sonores, vides de sens, propres tout au plus à fleurir de rhétorique mensongère de beaux discours de banquets patriotiques.

On voit dès lors combien la vie même de ces partis est comptée, puisqu'ils sont fondés sur l'anarchie, et combien ceux-là sont juges superficiels qui voudraient substituer aux grands partis historiques les groupements économiques, matérialistes et sans idéal. Aussitôt la crise passée, aussitôt le mouvement normal des affaires rétabli, les partis économiques auront vécu. Nés dans un moment de malaise, créés par la nécessité du moment, ils auront cessé de vivre le jour où cette nécessité n'existera plus.

Plus que jamais, en face de ces conflits d'intérêts, le parti radical a sa raison d'être, étant un parti vraiment national, soucieux de l'intérêt général, cherchant à concilier les tendances diverses de nos populations. La liberté individuelle est certes respectable, mais elle ne va pas sans quelques restrictions, sans quelques sacrifices à la communauté. Cet esprit de solidarité et de concorde mutuelle que nous nous soucions de faire régner dans le domaine moral, nous voulons également le voir réalisé dans le domaine matériel. C'est à cela que vise notre politique. D.

## Les Valaisans au Vorarlberg

Le Vorarlberg a été à l'ordre du jour en 1919 et 1920 : ne s'est-il pas même constitué une sorte de ligue désireuse d'en faire le 23<sup>me</sup> canton suisse ?

Si cet accroissement de la famille helvétique se produisait jamais, le Valais, plus que tout autre, aurait pour ce cadet une affection particulière, motivée par des ressemblances physiques et morale et aussi par des affinités de race. N'exagérons pourtant pas. Sur 130,000 habitants que compte la province, un peu plus de 6000 ont pour ancêtres des immigrés de la

vallée supérieure du Rhône. Si faible soit-elle, cette proportion suffit pour lui gagner notre attention et notre sympathie.

C'est pourquoi nous félicitons M. Duruz d'avoir entrepris ce pèlerinage outre-Rhin, d'avoir apporté à ce groupe de frères lointains le salut de la mère-patrie, et de nous avoir révélé, sinon leur existence depuis longtemps établie, du moins des détails peu connus sur les conditions de leur émigration, sur la nature de leur pays d'adoption, et aussi, ce qui nous flatte, sur les sentiments de fidèle attachement que quelques-uns d'entre eux conservent pour le Valais. Il existe déjà sur les « Walser » ou Valaisans des Grisons, du Vorarlberg et du Tyrol, une abondante littérature. Mais sur les vingt à trente ouvrages qui, à notre connaissance, traitent ce sujet, il n'en était pas encore d'écrit en français, ni de caractère populaire. Outre son actualité politique, celui de Solandieu : « les Valaisans au Vorarlberg » a donc le mérite de combler une lacune ; aussi ne manquera-t-il pas de se répandre et d'obtenir un succès.

Cet opuscule de 80 pages, édité par la maison Aymon, est divisé en deux parties, dont la première, historique, retrace l'émigration, ou plutôt les émigrations successives du XIII<sup>e</sup> siècle dans leurs causes et leurs péripéties, et l'autre, pittoresque, dépeint les vallées et les localités où se sont fixées les colonies. Des clichés illustrent cette seconde partie. Nous aurions souhaité l'adjonction d'une carte géographique figurant le mouvement et les directions de cet exode par la Furka et le Gothard, pour aboutir dans certaines vallées d'Engadine, du Prättigau, du Vorarlberg et du Tyrol, dont l'énumération est superflue.

M. Duruz a fait preuve dans ses investigations de discernement et de persévérance et les observations qu'il a recueillies sur place sont précieuses. Les sources qu'il mentionne sont si nombreuses que sa narration en devient quelque peu touffue : il insiste un peu trop sur le fait lui-même que personne ne conteste. D'autre part, on regrette qu'il ne se soit pas appliqué davantage à étayer, à compléter les renseignements qu'il a puisés dans les auteurs suisse-allemands et autrichiens par des documents valaisans, lesquels doivent certainement se nicher quelque part et qu'il réussirait à consulter, lui qui a du loisir en suffisance et libre accès partout. Ces documents auraient à notre avis, remplacé avantageusement les légendes, sans valeur spéciale, (surtout celle du chat-noir de Bourgogne) qui terminent la brochure. Certains points prêteraient à discussion : par exemple, la date de 1289 que M. Duruz assigne à l'émigration est tardive, puisque la charte de franchise accordée à la colonie de Rheinwald est du 10 octobre 1277. Simler est sans doute un auteur respectable

quoique postérieur de plus d'un siècle à la transplantation en question — mais nous aurions voulu voir aussi citer, pour appuyer son opinion, les chroniqueurs grisons Ulrich Campbell, Fortunat Sprecher, etc., de même que le doyen Bridel qui raconta avant le père Furrer, le peuplement de Davos dans le tome II du Conservateur suisse.

A l'instar des Conchardes, les Valaisannes du Vorarlberg goûtent, paraît-il, la pipe et son contenu. Mais peut-on ici prononcer le mot d'atavisme, puisque ni l'Amérique, ni le tabac n'étaient découverts ?

Qu'importe ? quelques distractions ou oublis ne sauraient entamer le réel mérite, ni diminuer l'indiscutable intérêt de la dernière production du fécond M. Duruz. C'est avec une curiosité croissante que nous avons feuilleté son livre et c'est sans restriction que nous le remercions pour le plaisir qu'il nous a procuré, plaisir que de nombreux lecteurs éprouveront sans doute aussi. B.

## Après la votation

### COMMENTAIRES DE LA PRESSE

La « Gazette de Lausanne » rend hommage à nos éminents magistrats qui se sont dépensés sans compter et dit :

Le 3 juin n'est pas une bonne journée pour la Suisse, et nous déplorons que l'esprit de négation ait fait échouer une réforme qui se recommandait pour de nombreux motifs d'ordre financier, social et moral. La démocratie suisse a subi dimanche une redoutable épreuve : ce n'est pas à son honneur qu'elle s'en est tirée.

On ne tardera du reste pas à s'apercevoir des conséquences désastreuses du rejet de la révision, et ceux qui, laissant le sentiment l'emporter sur la raison, ont repoussé une réforme indispensable regretteront bientôt leur vote, lorsqu'ils s'agira de trouver ailleurs les recettes que le projet devait fournir à la Confédération et aux cantons.

Le « Journal de Genève » écrit :

Le triomphe d'ailleurs, des vainqueurs du jour, ne sera pas éternel. Le peuple, mieux instruit de ses véritables intérêts, comprendra que la voix courageuse d'un Musy et de tant d'autres citoyens est vraiment la voix de la patrie. Honneur à ceux qui, sans se soucier d'une popularité éphémère, ont osé dire au peuple : « Tu dois » ; ils savent que sa défection à leur appel solennel n'est que momentanée et, entourés d'un nombre toujours grandissant de leurs compatriotes, ils reprendront la lutte pour le bien supérieur du pays.

On lit dans la « Tribune de Lausanne » :

Les résultats du scrutin d'hier sont déplorables à tous les points de vue, et ceux-là même qui ont voté « non » auront tout le loisir de regretter un vote inconsidéré, où l'on n'a tenu compte que de motifs égoïstes et de pacotille, en négligeant toutes les solides raisons de fait qu'il y avait de se prononcer pour la révision. La décision d'hier indique enfin nettement une tendance politique dont il faudra tenir compte désormais, tendance presque instinc-

35 FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

## LE CHARME D'AMOUR

par

DANIEL RICHE

(Ouvrage couronné par l'Académie française)

La dernière strophe lancée, il implora :  
— Ouvrez, maintenant.  
— Lui avons-nous pardonné de nous avoir pris la Française, les gars ?

— On lui a pardonné, répondirent-ils.  
Alors, tirant le verrou, Pierre déclara :  
— Tu peux entrer.

Et, en chœur, tous les assistants chantèrent :

Rends-la ben heureuse,  
Ta belle amoureuse !

Les yeux brillants, pâle, tant il était fâché, sans hâte, Sauveur pénétra et tenant la porte largement ouverte, il lança :

— Vous pouvez vous en aller maintenant, je ne vous retiens pas. Mais je vous avertis bien que le premier d'entre vous qui se marie, si, de la nuit, il entre chez lui, je veux bien que la crique me croque.

— Oui, oui, ne te fâche pas, mon bon Sauveur, la

prochaine fois, tu trouveras très drôle de faire à un autre marié ce qu'on t'a fait.

Sa colère apaisée, à présent qu'on lui avait permis de rentrer chez lui, il maugréa :

— C'est bien possible, car vous riez joliment tandis que je marronnais.

Les jeunes filles embrassèrent la mariée, les gars serrèrent la main du mari, et tous gagnèrent la rue.

Avec un soupir de satisfaction, en les envoyant dehors, Sauveur jeta :

— Allons, bonsoir, dormez bien !  
Et il ferma sa porte.

Alors, chacun se sépara. Et dans la belle nuit claire, toute miroitante d'étoiles, ils s'en allèrent, eux qui étaient venus en riant, ne chantant plus, ne parlant même pas, l'âme imprégnée de la mélancolie qui succède aux joies brusquement interrompues, sentant leurs jambes flageoller sous la fatigue de cette grande journée de fête, la fatigue qui, le calme revenu, d'un coup, s'était abattue sur eux, lourdement.

### CHAPITRE X

— Je n'ai pas d'argent pour payer mon fermage d'automne. Voilà ce que je voulais te dire, parce que, Tribunal de Tribunal, tu m'as vu travailler et peiner et que vous ne pouvez, ni tes frères ni toi, me reprocher de n'avoir pas fait ce que je devais.

— Père, pleura Célestine, désespérée de la nouvelle, on ne vous reproche rien.

— Eh bien ! si ; moi, je m'en veux !  
Tassé sur son escabeau, le visage caché dans ses

mains, le vieux paysan pleurait, n'accusant point la terre — il l'aimait trop pour cela — mais s'accusant lui-même de ne pas savoir obtenir d'elle ce qu'il en voulait, et entre ses sanglots, il hoquetait :

— Je m'en veux, je m'en veux ; c'est ma faute.

A genoux, l'enveloppant de ses bras, devenue maternelle puisqu'il s'affaiblissait, éplorée, la jeune fille essaya de ranimer son courage.

— Non, non, ne vous accusez pas, ce n'est point votre faute, la grêle a fait le mal, qu'y pouviez-vous ? Je vous en prie, ne vous déssolez pas ; l'autre année sera meilleure.

— L'autre année ? Mais je n'ai pas de quoi payer... Le maître va nous chasser.

— Le maître vous chasser ! clama-t-elle, indignée, non, non, il ne le fera pas, ce serait mal... Et puis, où trouverait-il un fermier plus habile que vous, est-ce que vos champs ne sont point propres et beaux ? C'est la terre qui est usée, vous n'y pouvez rien ; non, non, n'ayez crainte, il ne vous renverra pas.

— Il faut que son bien lui rapporte. Déjà, l'année dernière, je n'ai payé que la moitié. Qu'allons-nous devenir ?

— Attendez de l'avoir vu avant de désespérer.

— Je n'ose pas y aller !

Lévyée cette fois, elle déclara véhémentement :

— Eh bien ! moi, j'irai au château... Et je saurai, inspirée par toute ma tendresse de fille, apitoyer le maître. Je lui expliquerai que vous n'avez pas épargné le travail, je lui rappellerai qu'il y a vingt-

cinq ans que vous faites fructifier sa terre, que, tous, nous sommes nés chez lui. Et il comprendra qu'il ne peut nous renvoyer.

— Tu crois ? lança-t-il, espérant déjà.

— J'en suis sûre.

— Alors, si tu y allais tout de suite.

— Si vous voulez.

En hâte, elle s'apprêta, tandis que Ledantec, sur sa chaise, plié en deux, demeurait si accablé sous le poids de son humiliant chagrin, qu'il ne pensait même point à chasser une poule qui, effrontément, picorait la paille sortant de ses sabots.

Sur la route que bordaient les haies poussiéreuses, tachetées par les rouges grappes des mûres, Célestine marchait pressée, insouciant du soleil qui lui brûlait la peau, des oiseaux babilleurs qui, joliment, chantaient leurs dernières chansons à l'été s'enfuyant, et des vignes aux feuilles rousses qui cachaient le noir raisin.

Elle allait toute raidie sous l'énergique volonté qui la poussait vers le château.

Jamais elle n'avait vu son père aussi découragé, et elle avait l'intuition que, déjà vieux, s'il devait supporter, pour couronner toute une vie d'effort, cette suprême déchéance : le renvoi de la ferme, — il n'en aurait pas la force et mourrait sur le seuil de cette maison, abri des joies et des souvenirs de son existence.

(A suivre).



tive à ramener le contrôle fédéral et le personnel de la Confédération au strict indispensable.

On écrit de Berne au « Démocrate » en parlant du projet :

On peut être convaincu que deux années ne se passeront pas sans qu'il soit repris par ses adversaires les plus énergiques de ce jour. On s'est trouvé exactement en présence de la même situation que lors du vote sur les zones : on a pris des avantages passagers pour des droits acquis et pour des titres de droit : dans l'un et l'autre cas, le réveil risque d'être extrêmement dur.

De la « Revue » de Lausanne :

C'est la défaite de toutes les influences politiques, morales, religieuses et autres qui s'étaient employées pour faire aboutir la réforme du régime actuel de l'alcool. Rarement, on peut même dire jamais, on n'avait vu unanimité pareille parmi ceux que la connaissance de la situation générale du pays, de ses lois, de ses conditions d'existence mettaient en mesure de renseigner le peuple et de lui conseiller la voix à suivre. Cette unanimité a été impuissante devant les instincts et les intérêts hostiles et des méfiances que les garanties les plus abondantes n'ont pas réussi à désarmer.

De M. le conseiller national Naine, dans le « Droit du Peuple » :

La Suisse romande s'est bien comportée, sauf Fribourg et le canton de Vaud qui lui tient compagnie. Constatons avec plaisir que Genève, Neuchâtel, Valais, Tessin sont dans les acceptants.

Dans le vote de dimanche, on peut dire que l'élément politique n'a pas joué un rôle très grand, puisque tous les partis étaient favorables à la réforme. Nous avons donc, dans toute sa pureté, le sentiment populaire, et ma foi sur ce point-là ce n'est pas beau.

UNE EXAGÉRATION PEU BANALE

On nous prie d'insérer :

La lutte pour et contre l'extension du monopole des alcools a échauffé les esprits et elle a été menée de divers côtés d'une façon incorrecte. La Ligue nationale suisse contre les prohibitions ne s'est pas mêlée dans cette lutte. Une affiche publiée à la dernière heure par le secrétariat antialcoolique suisse, ainsi que des cartes postales répandues par celui-ci, nous engageant cependant à protester publiquement. Sur cette affiche, la quantité d'eau-de-vie produite en dehors du contrôle de la Régie est indiqué par le chiffre de 80,100,000 hectolitres pour l'année 1921. En réalité, cette quantité comporte 80,000 hl., suivant les indications du directeur de la Régie fédérale des alcools. L'abstinence donne donc, de la manière démagogique qui la caractérise, pour une seule année, la quantité produite en 1000 ans. Cette exagération énorme est unique en son genre. Elle a été provoquée par la manie d'abstinents fanatiques, d'illustrer le « setan alcoolique » d'une manière suffisamment saisissante. Ce procédé, que nous nous abstenons de qualifier, caractérise la loyauté et la véracité de la propagande abstinent.

Ligue nationale suisse contre les Prohibitions.

La votation du 3 juin

DISTRICT DE SIERRE :

	OUI	NON
Ayer	51	3
Chalais	72	27
Chandolin	12	33
Chermignon	69	14
Chippis	29	21
Granges	84	7
Grimentz	29	9
Grône	61	36
Icogne	30	3
Lens	96	49
Miège	13	81
Mollens	14	39
Montana	36	40
Randogne	39	70
St-Jean	61	38
St-Léonard	35	38
St-Luc	3	48
Sierre	171	123
Venthône	52	29
Veyras	7	13
Vissoie	10	27

DISTRICT D'HERENS :

Agettes	12	7
Ayent	28	113
Evolène	104	41
Héremence	153	37
Mase	42	20
Nax	16	10
St-Martin	107	30
Vernamiège	33	2
Vex	26	65

DISTRICT DE SION :

Arbaz	27	29
Bramois	72	35
Grimisuat	34	28
Salins	5	12
Savièse	71	111
Sion	392	213
Veysonnaz	18	19

DISTRICT DE CONTHEY :

Ardon	69	85
Chamoson	218	27
Conthey	329	28
Nendaz	77	65
Vétroz	51	30

DISTRICT DE MARTIGNY :

Bovernier	46	12
Charrat	34	9
Isérables	117	27
Fully	132	76
La Bâtière	15	41
Leytron	177	18
Martigny-Bourg	56	38
Martigny-Combe	29	52
Martigny-Ville	150	53
Riddes	25	26
Saillon	55	19
Saxon	99	46
Trient	28	12

DISTRICT D'ENTREMONT :

Bagnes	271	159
Bourg-St-Pierre	36	27
Liddes	59	14
Sembrancher	53	66
Orsières	100	44

DISTRICT DE ST-MAURICE :

Collonges	11	58
Dorénav	28	33
Evionnaz	47	78
Ninhaut	30	47
Massongex	29	76
Mex	5	22
St-Maurice	173	66
Salvan	53	169
Vernayaz	52	74
Vérossaz	14	68

DISTRICT DE MONTHEY :

Champéry	22	59
Collombey-Muraz	66	60
Monthey	139	218
Port-Valais	27	100
St-Gingolph	17	64
Troistorrens	32	250
Vionnaz	60	80
Vouvry	138	51
Val d'Iliez	37	137

RECAPITULATION PAR DISTRICT :

Conches	639	616
Rarogne Oriental	196	92
Brigue	267	540
Viège	808	543
Rarogne Occidental	473	345
Loèche	252	839
Sierre	929	748
Hérens	521	325
Sion	619	447
Conthey	744	235
Martigny	963	429
Entremont	419	266
St-Maurice	442	691
Monthey	501	882
Militaires	50	136

Résultats définitifs 8009 7103

Le concours de chant de Brigue

Les concours à vue et d'exécution, commencés samedi à 17 h., se sont terminés dimanche à midi. On comptait 21 sociétés au nombre desquelles se faisaient remarquer, pour la première fois, trois chœurs mixtes. En outre, quatre sociétés bernoises (Kirchberg, Stettlen, Thun et Jodler-Klub de Berne) sont venues fraterniser avec les Valaisans.

Le Conseil d'Etat était représenté dimanche, par son président M. J. de Chastonay, et MM. Burgener et Kuntschen.

M. Troyon présidait les opérations du Jury. Dans son discours à la cantine, il releva les progrès accomplis par les chorales depuis la dernière fête de Monthey. Le répertoire s'est haussé à un niveau supérieur : on n'y rencontre plus de ces morceaux qui, pressés par la main du musicien expert, s'évanouissent en une mousse légère, dit M. Troyon. L'interprétation dévoile plus de spontanéité, plus de liberté ; on s'attache moins à la lettre qu'à l'esprit du texte. La diction est plus nette, l'accent du terroir tend à disparaître.

Il a des mots charmants pour les chœurs mixtes et souhaite, dans l'intérêt d'une exécution plus raffinée, qu'ils se multiplient.

Résultats des concours

LECTURE A VUE

Ire Division :

1. Chœur d'Hommes, Martigny	points 87,5
ex aequo, Rose des Alpes, Champéry	87,5
2. Avenir, Collombey	81
ex aequo, La Valaisanne, Grimisuat	81
3. Lyre, Saxon	79,5
4. Davidica, Nendaz	79
5. Orphéon, Monthey	77
6. Cécilia, Chippis	72,5
7. Männerchor, Sierre	70
ex aequo, Chorale sédunoise, Sion	70
8. Edelweiss, St-Luc	69
9. Männerchor, Viège	68

IIème Division :

1. Cécilia, Fully	points 88,5
2. Mauritia, Salvan	87
3. Espérance, Chalais	85
4. Echo, Miège	81,5
5. Harmonie, Vernayaz	80,5
6. Cécilia, Savièse	80

EXECUTION

Ire Division. — (Couronnes de laurier).

1. Chœur d'Hommes, Martigny	73
2. Chorale sédunoise, Sion	72,5
3. Orphéon, Monthey	72
4. Rose des Alpes, Champéry	71
5. Avenir, Collombey	68
6. Männerchor, Viège	66
7. Lyre, Saxon	65

(Couronnes de chêne) :

8. Männerchor, Sierre	63
ex aequo, Edelweiss, St-Luc,	63
ex aequo, Valaisanne, Grimisuat	63
9. Cécilia, Chippis	60,5
10. Davidica, Nendaz	58

IIème Division. — (Couronnes de laurier) :

1. Mauritia, Salvan	82,1
2. Harmonie, Vernayaz	74
ex aequo, Cécilia, Fully	74
3. Echo, Miège	72,1
4. Espérance, Chalais	67,7

(Couronne de chêne) :

5. Cécilia, Savièse	63,2
---------------------	------

Division spéciale. — (Couronnes de laurier) :

1. Chœur mixte Loèche-Ville, 34 points sur 35, avec félicitation du jury.	
2. Chœur mixte, Naters	28
3. Chœur mixte, Loèche-les-Bains	26,5

Inauguration de la gare de Chamoson

A contempler les grands blés ondulant doucement sur la plaine « au pied des rochers gris aveuglés de soleil » et les coteaux couverts de vignes aux ceps feuillus, toutes choses qui disent la richesse du sol et sa fécondité, on s'étonne que la laborieuse population de Chamoson ait pu être privée si longtemps de ce débouché nécessaire à toute activité commerciale ou industrielle : une gare.

Aussi, y eut-il dimanche à Chamoson une véritable manifestation de joie populaire. Depuis longtemps, bien longtemps, les sympathiques Chamosards « attendaient, prosternés, que le Ciel eût dit : Oui ». Le Ciel, en l'occurrence notre Chef du Département des Chemins de fer, a enfin laissé tomber de ses lèvres la parole tant désirée. Chamoson a enfin sa gare. La population fêta dimanche cet événement.

La fête débuta, comme il convient, par un banquet où se trouvèrent réunis tous ceux qui, de près ou de loin, contribuèrent à créer cette œuvre de progrès. M. le président Burri souhaita la bienvenue aux invités, parmi lesquels se trouvaient :

Comme représentants des CFF : M. Gorgeat, directeur du 1er arrondissement à Lausanne ; M. Paschoud, ingénieur en chef ; MM. les ingénieurs Nicod et Amaudruz, et M. le géomètre Blanc.

Comme représentants de l'Etat : MM. les conseillers d'Etat Delacoste et Troillet, et M. l'ingénieur de Preux.

Etaient également présents : M. le préfet Evéquoz ; MM. les députés Crittin et Pont, et toutes les autorités communales.

M. Gorgeat, qui contribua pour une grande part à la réalisation du projet si longtemps caressé, répondit par d'aimables paroles à M. Burri.

Le Chœur mixte de Chamoson égrena au dessert ses plus riches mélodies.

Ce n'était qu'un prélude. Dès deux heures, la fête vraiment populaire commença. La « Villageoise », la jeune mais déjà brillante Harmonie de Chamoson, et la fanfare l'« Avenir » entraînèrent sur la place de la gare toute la population. On remarquait la forte participation de la Société de Secours mutuels.

Et ce fut la gaieté vraiment démocratique, les rires et les chocs des verres mêlés aux harmonies musicales, la joie qui coule et déborde avec le riche fendant du pays, et puis, naturellement, les discours.

M. Delacoste apporte le salut du gouvernement et énumère les avantages que la commune retirera de l'œuvre réalisée.

M. Evéquoz, préfet du district, rappelle les démarches entreprises depuis si longtemps par les autorités qui se sont succédées et dont les efforts réunis ont abouti à l'accomplissement de cette œuvre de progrès. Il remercie l'administration des CFF d'avoir bien voulu appuyer la réclamation légitime de la population de Chamoson.

M. Camille Crittin, avocat, félicite la population d'avoir su en cette circonstance unir ses efforts pour l'accomplissement d'une œuvre qui est à la fois un progrès et un sacrifice. Cette nouvelle charge financière sera sans doute lourde à supporter, mais il ne doute pas que la population ne mette toute sa volonté et son esprit de solidarité à accomplir ce qui est maintenant pour elle un devoir. Il rappelle le souvenir de ceux qui, il y a trente ans, avaient pris l'initiative de cette œuvre et auxquels il est juste de rendre hommage en ce jour.

Preennent encore la parole, MM. Pont, de Preux et Albert Delaloye, pour rendre hommage à la population de son esprit de sacrifice

et évoquer les œuvres de progrès réalisés de plus nombre d'années.

M. le préfet de Cocatrix apporta le salut du district de Martigny, dans une improvisation où il mit une âme de poète que ses administrés ne lui connaissent peut-être pas.

Pour témoigner de leur esprit de conciliation en ce jour où la joie est le patrimoine de tous, puisque les efforts furent solidaires, les deux sociétés de musique unissent leurs harmonies, témoignant que les accords peuvent être musicaux aussi bien que sentimentaux.

Et tout finit par des chansons.

L'Exposition des arts et métiers du Haut-Valais

Nous avons annoncé dans un dernier numéro du « Confédéré », l'ouverture de cette intéressante exposition, qui a eu lieu samedi 26 mai écoulé.

Cette exposition avait tout d'abord été prévue pour l'année 1922 et pour le seul district de Brigue. Mais les demandes d'inscriptions d'artisans et de fabricants de tout le Haut-Valais furent si nombreuses que le Comité d'organisation, à la tête duquel se trouvent MM. Walpen, Escher et Gertschen, présidents de Brigue, Glis et Naters, décida de la renvoyer à 1923 et de l'étendre à toute la partie allemande du canton.

Son but est de faire connaître la capacité de travail des corps de métiers du Haut-Valais et en même temps de démontrer sans vaine ostentation et sans fausse modestie, aux compatriotes du Valais romand et des cantons voisins, le développement de cette région de notre patrie valaisanne. En visitant l'exposition on se rend effectivement compte de tout l'effort accompli par le peuple haut-valaisan pour trouver, dans l'industrie à domicile, les fabriques et les métiers, de nouvelles ressources qui remplaceront les revenus qu'il tirait, à une certaine époque, de l'industrie hôtelière et des grands travaux ferroviaires du Simplon, de la Furka et du Lötschberg.

L'industrie du district de Brigue, principal intéressé, est représentée à cette exposition par les beaux meubles de la maison Gertschen et fils de Naters — (M. Gertschen père, qui est l'organisateur et l'âme de l'exposition et que nous citons en premier parce qu'à tout seigneur tout honneur, a fait son apprentissage chez les frères Widmann, fabricants de meubles à Sion, et dirige sa fabrique avec l'aide de ses cinq fils, tous du métier) ; — les meubles sculptés de Robert Loréan, Jos. Imhof, et Joseph Wenger, à Brigue ; la fabrique de cirage et crème de souliers « Reflex » Hugentöbler et Sollberger à Brigue ; les forges du Rhône Imhof et Cie qui exposent une très belle collection d'outils travaillés dans leurs ateliers de Brigue ; la fabrique de liqueurs Vincent Bosotto à Naters ; les ardoises des carrières de Brigerberg ; les menuiseries de MM. Eggel et Imboden à Naters ; les fabriques Hunziker, Dell'Orto, cigares de Monthey et Vonder Mühl de Sion. N'oublions pas la première fabrique haut-valaisanne : La fabrique de dynamite à Gamsen près Brigue.

Le grand district de Viège est représenté entre autres, par la fabrique de la Lonza ; les produits « Meta », si utiles à nos alpinistes ; les broderies de Saas-Fee ; les conserves de M. Berthoud-Supersaxo à Viège ; les sculptures sur bois des guides Zurbriggen, Alois et Albinus Lochmatter à Saas ; les fabricants de piolets de montagne de Zermatt et Saas ; la liqueur Fernet de Ferdinando Branca à Stalden et le fabricant de channes valaisannes Della Bianca de Viège.

Les districts de Conches, Rarogne et Loèche exposent des travaux de broderies, des caisses et ouvrages de la maison Schmid et Fischer de Loèche, des fourneaux en pierres, des travaux de serrurerie et des channes de Laurent Possa à Loèche. Mentionnons aussi les stands des chemins de fer Viège-Zermatt, Loèche-les-Bains et Brigue-Furka-Dissentis.

Le tableau ne serait pas complet sans l'authentique pinte valaisanne qui se trouve près de l'entrée du Bâtiment scolaire qui abrite l'exposition. Ornée d'anciens meubles et de vieux cadres, prêts pour la circonstance par quelques familles patriciennes de Brigue, elle mérite d'être visitée.

Le tout donne une image vraiment fidèle et intéressante du Haut-Valais et fait honneur aux exposants et aux organisateurs.

L'exposition fermera ses portes le dimanche 10 juin prochain. Un cortège historique, qui comprendra de nombreux groupes avec environ 600 participants, clôturera dignement les fêtes. Il aura lieu dans l'après-midi du dimanche 10 juin de manière à permettre aux visiteurs du Bas-Valais d'y assister. Nous espérons que le comité d'organisation nous communiquera le programme pour être publié dans notre prochain numéro.

Pour terminer, nous ne saurions mieux faire que de reproduire les souhaits de bienvenue adressés par la ville de Brigue aux visiteurs : Elle adresse un salut particulièrement chaleureux à ses compatriotes du Valais romand, qu'elle souhaite voir accourir nombreux et se fait une joie de leur offrir l'hospitalité.

Allons donc à Brigue, le dimanche 10 juin.



**Subventions fédérales.** — Le Conseil fédéral a alloué à notre canton les subventions suivantes :

- a) 33 1/3 à 40 % des frais de la correction du Rhône entre Baltschieder et Lalden (devis fr. 230,000; maximum fr. 80,330);
- b) 33 1/3 % des frais d'endiguement de la Morge, dans les communes de Sion et de Conthey (devis fr. 154,000; maximum fr. 51,330);
- c) 25 % des frais d'une installation d'irrigation « Huiton-Plaine-Morte », communes d'Icogne, Lens, Chermignon et Montana (devis fr. 120,000; maximum 30,000 francs);
- d) 25 % des frais d'assainissement dans le « Domaine des Barges », commune de Vouvry (devis fr. 115,000; maximum fr. 28,750);
- e) 25 % des frais d'améliorations sur l'alpe d'Almagel, commune de Saas-Almagel (devis fr. 67,000; maximum fr. 16,750).

**Un bienfaiteur.** — M. Jean Tissières, fils de feu M. Alfred Tissières, à Martigny, récemment décédé à Davos, a fait les libéralités suivantes :

- Pour enfants tuberculeux de Martigny fr. 41,375.—
- Pour ressortissants d'Orsières, pour qu'ils puissent se faire soigner gratuitement à l'infirmerie de Martigny 27,250.—
- Aux Sœurs de Gérone 12,400.—
- A l'infirmerie de Martigny 12,300.—
- Pour la création d'un Vicariat, à Chemin s/Martigny 11,475.—
- A l'Orphelinat de Vérollez 9,025.—
- Aux pauvres de Martigny-Ville, Bourg, Combe et La Bâtiaz 7,000.—
- A répartir plus tard aux œuvres ci-dessus 6,500.—
- A diverses œuvres de bienfaisance 5,700.—

Total fr. 133,025.—

La générosité de cet excellent citoyen, prématurément enlevé à l'affection des siens, mérite d'être relevée.

Bien qu'il en fût éloigné depuis plusieurs années, M. Jean Tissières n'avait pas oublié sa petite patrie valaisanne à laquelle il ne pouvait donner une meilleure preuve d'attachement et d'amour.

Que de pauvres pourront être soulagés grâce au geste généreux de ce jeune homme dont le cœur s'est si largement ouvert aux misères humaines.

Puisse le regretté défunt avoir de nombreux imitateurs !

**Les conserves de Saxon.** — Nous apprenons avec plaisir que la Société de Conserves alimentaires de la Vallée du Rhône, à Saxon, vient d'obtenir du jury de l'Exposition d'Art culinaire de Lucerne, la médaille d'or (la plus haute récompense) pour son exposition à la fois complète et élégamment montée, qui lui a valu le maximum de points.

**RIDES.** — Un pont s'effondre. — Vendredi, vers 15 h. 30, les habitants de Rides étaient mis en émoi par un immense craquement.

C'était une partie du pont du chemin de fer sur le Rhône et en voie de démolition qui venait de s'affaisser et de se briser avec fracas dans le fleuve.

Sept ouvriers des entrepreneurs Giovanola frères à Monthey, se trouvant sur le tablier du pont, furent entraînés dans les flots. Fort heureusement, tous purent se sauver. L'un d'eux, pourtant, qui se tenait sur la tête d'un montant, fut assez grièvement blessé.

**ARDON.** — Kermesse. — Dans le verger du café des Alpes aura lieu, les dimanches 10 et 17 juin prochain, la traditionnelle kermesse de la fanfare « Helvétia ».

A cette occasion, nous invitons cordialement tous les amis de la musique et de la Société à s'y rendre nombreux. Une cantine bien achalandée et différentes attractions procureront aux visiteurs de joyeux délassements. Une innovation a été introduite dans les matchs aux quilles et au flobert. La répartition des prix sera faite aux lauréats après chaque trente passes.

Qu'on se le dise et que tous, jeunes et vieux, par leur présence, viennent témoigner à la « Helvétia », la sympathie et l'encouragement qu'elle sollicite.

**DICTIONNAIRE DROLATIQUE**

**Bonnette** (Chenepode blanc). — Mauvaises herbes envahissantes, à détruire, qui poussent de préférence sur certains tourbeux engrais des Creusets séduois, et surtout excessivement indigestes à certains ruminants qui doivent manger à la crèche de l'Éternel... (Ne pas confondre avec celle de l'Éternel)...

A. de la dérive.

**MARTIGNY**

**Représentations**

Les écoles primaires de la Ville donneront, les dimanches 10 et 17 juin, à 20 heures, une représentation dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Le programme comprend des chœurs, un ballet enfantin arrangé par M. le directeur D. Nicolay, quelques comédies, etc., toutes choses qui certainement feront la joie des

bonnes mamans. Nous pensons que tout Martigny se fera un plaisir d'aller applaudir ses petits prodiges.

**Société des Arts et Métiers et Commerçants de Martigny**

Les membres de la Société sont convoqués en assemblée générale le vendredi 8 juin, à 20 h. et demie, au premier étage du Café de la Place, à Martigny-Bourg.

**Ordre du jour :**

- 1. Rapports statutaires.
- 2. Course à Barberine.
- 3. Divers.

**En Suisse**

**Une arrestation imprévue**

A la suite d'une plainte pénale déposée par un avocat de St-Gall agissant comme défenseur des intérêts de l'archiduc Max, le juge d'instruction de Berne a lancé un mandat d'arrêt contre l'ex-caissier de feu le roi Charles : M. le baron von Steiner, et contre l'épouse de ce dernier. Le premier est inculpé de fraudes et la seconde de complicité de fraudes commises au préjudice de la famille royale d'Autriche-Hongrie alors notamment qu'elle était en exil à Prangins.

Selon une nouvelle parvenue de Paris à Berne, le baron von Steiner a été arrêté et incarcéré à Paris; son extradition sera demandée aux autorités françaises. Les escroqueries commises se montent à un total d'un quart de million environ; il s'agit en général de ventes et de placement de bijoux, principalement à la Société Perlesco à Berne et à d'autres firmes dont une parisienne.

Il n'est pas exclu que de nouvelles arrestations de personnes domiciliées en Suisse suivent celles du baron von Steiner.

**LES ACCIDENTS**

A Arzo, près de Mendrisio, l'agriculteur Dominique Quattropani a été assailli par un essaim d'abeilles et a succombé peu après à un accident cardiaque. Le médecin a déclaré que la mort était due à la peur et à la surprise éprouvées par la victime.

**Chambres fédérales**

**CONSEIL NATIONAL**

Séance d'ouverture à 18 heures, lundi 4 juin.

En ouvrant la session, M. Jenny, président, consacre une allocution au vote sur l'extension du monopole de l'alcool.

Le président donne ensuite connaissance du texte de l'interpellation déposée par les présidents de groupe, demandant au Conseil fédéral de s'expliquer sur la démission du colonel Sonderegger.

L'arrêté allouant au canton du Valais une subvention de 933,000 fr. pour la correction du canal Stockalper est voté à l'unanimité suivant les propositions de la commission.

L'assemblée passe au rapport sur la troisième assemblée de la Société des Nations.

La discussion est interrompue et la séance levée.

**SEANCE DU 5 JUIN**

**L'interpellation Walther**

M. Walther (Lucerne) développe l'interpellation des présidents de groupes relative à la démission du colonel Sonderegger. Il rappelle la surprise qu'a causé dans le pays cette démission et demande des explications.

M. Scheurer, chef du Département militaire, répond :

Le point de départ de toute l'affaire est la question de la réduction des effectifs. On envisage une réorganisation des bataillons (3 compagnies de fusiliers et une de mitrailleurs). En attendant, on décida de faire des levées provisoires en formant des bataillons de trois compagnies d'élite et d'une compagnie de landwehr, cela contrairement à l'opinion du chef de l'état-major qui déclara décliner toute responsabilité. M. Scheurer estima l'incident liquidé et les relations avec le colonel Sonderegger continuèrent comme par le passé.

Puis, M. Sonderegger fut appelé à commander une école spéciale à Bellinzona d'où brusquement il envoya à M. Scheurer sa démission.

M. Scheurer se mit immédiatement en devoir d'écrire à M. Sonderegger que cette solution n'était pas possible. Entre temps, il apprit que le chef d'état-major annonçait, depuis plus de quinze jours, son intention de quitter son poste et que beaucoup de gens étaient en possession de copies de sa lettre de démission.

M. Scheurer en tira la conclusion que la détermination du colonel Sonderegger était irrévocable, et fut confirmé dans cette impression par une nouvelle conversation avec lui.

Il proposa au Conseil fédéral la mise en congé immédiate.

M. Sonderegger avait dû rester au préalable cherché une situation civile, ce qui rendait sa démission d'autant plus irrévocable. Dans sa lettre de démission, il adresse des reproches parfaitement injustifiés à ses collaborateurs. Le Conseil fédéral a été péniblement impressionné par la forme de la lettre de démission et par sa communication préalable à des personnes étrangères à l'administration.

**Nouvelles de l'Etranger**

**New-York et la prohibition**

M. Smith, gouverneur de l'Etat de New-York, refuse d'appliquer la loi fédérale sur l'interdiction du commerce et du transport des boissons alcooliques et laisse aux autorités fédérales le soin de faire observer cette interdiction.

M. Smith a déclaré que l'Etat de New-York jouit de la souveraineté, comme tous les autres Etats. On ne peut donc pas prétendre, comme le président Harding l'a suggéré, que le refus d'appliquer l'interdiction sur le territoire de l'Etat de New-York est un acte contraire à la Constitution des Etats-Unis.

« Ce serait méconnaître, a-t-il dit, les principes fondamentaux qui régissent les relations entre les différents Etats et l'Union. De plus, il y a lieu de critiquer la loi fédérale qui qualifie de boisson enivrante toute boisson contenant un demi degré d'alcool. »

Le gouverneur demandera au congrès de l'Etat de New-York de fixer un pourcentage d'alcool qui soit conforme au sens commun.

**La crainte du cinéma aux Nouvelles-Hébrides**

La première représentation de cinéma donnée aux indigènes de l'île de Saint-Kilda, l'une des Nouvelles-Hébrides, a obtenu un succès inattendu.

Le premier film représentait la finale d'un match de football. Il provoqua l'hilarité des tout jeunes gens; les adultes, eux, demeurèrent impassibles et comme hébétés.

Mais lorsqu'on eut commencé à dérouler le troisième film, et qu'apparut sur l'écran une locomotive en pleine vitesse, ce fut parmi l'assemblée une véritable panique. Tout le monde se précipita aux issues, et, en quelques minutes, la salle fut vide.

**CHRONIQUE SPORTIVE**

**FOOTBALL**

Au tournoi de football de dimanche 10 juin 1923, au Parc des Sports, à Martigny, prendront part tous les Clubs valaisans ayant joué le championnat valaisan série A. La partie sera donc très intéressante.

**Cours des changes**

Communiqué par MM. Closuit & Cie, Banque de Martigny	5 juin	6 juin à 10 h
Paris	35.74	36.05
Londres	25.64	25.66
Italie	25.72	26.09
Berlin-Francofort s/M	0.083	0.078
New-York	5.51	5.54
Belgique	30.90	31.20
Hollande	217.30	217.50
Prague	16.60	16.60
Espagne	83.95	84.05

**PLUS DE MAUX DE PIEDS**

Quand vous croyez avoir des pieds comme ceux-ci, il vous semblera les avoir comme ceux-là.

**SALTRATES RODELL**

Il suffit de dissoudre une petite poignée de Saltrates dans une cuvette d'eau chaude et de se tremper les pieds pendant une dizaine de minutes dans cette eau rendue médicinale et légèrement oxygénée. Quand les pieds sont échauffés et endoloris par la fatigue ou la pression de la chaussure, un bain ainsi préparé, fait disparaître, comme par enchantement, toute enflure et meurtrissure, toute sensation de douleur et de brûlure. Par son action tonifiante et aseptique, l'eau chaude de saltrates apporte en outre un soulagement immédiat à l'irritation, la démangeaison et autres effets désagréables de la transpiration.

Une immersion plus prolongée ramollit les durillons les plus épais, les cors et autres callosités douloureuses, à un tel point qu'ils peuvent être enlevés facilement sans couteau ni rasoir, opération toujours dangereuse.

Les Saltrates Rodell remettent et entretiennent les pieds en parfait état, de sorte que les chaussures neuves ou étroites, vous sembleront aussi confortables que les plus usagées. Ce simple traitement peu coûteux, vous rendra le bonheur de posséder des pieds sains et sans défauts, qui ne vous feront plus souffrir, sinon le prix d'achat vous sera remboursé sur simple demande.

Des millions de paquets de Saltrates Rodell ont été vendus avec cette garantie formelle et la vente augmente continuellement ce qui est bien la meilleure preuve de leur efficacité.

**DANS TOUTES LES PHARMACIES SALTRATES RODELL SE MEFIER DES CONTREFAÇONS**

**Café des Alpes, Ardon**

**Grande Kermesse**

organisée par la Fanfare Helvétia

**Tombola Bal Match aux quilles**

**Tir au flobert,** Répartition des prix après chaque 30 passes

INVITATION CORDIALE

Monsieur cherche à Martigny belle chambre meublée

**Occasion**

Machine à écrire Underwoods à vendre à fr. 350.—

**H. Hallenbarter, Sion**

**Ouverture**

**A vendre un groupe de 10 obligations**

Maison Populaire fr. 10.— titre. Prix réduit. Remboursable avec primes fr. 20,000.—, 10,000.—, 5,000.—, etc. min. fr. 10.— par titre. Se renseigner sous chiffre N 4168 X à Publicitas, St-Imier.

**A vendre**

Planches menuiserie m-sèches, 1er choix fr. 90.— le m3. Planches menuiserie m-sèches, 2me choix fr. 80.— le m3. Charpentes d'occasion fr. 65.—

**Bruchez et Bérard Sion**

**A vendre side-car**

«FRERA» modèle Sen parfait état de marche. S'adresser sous P 2324 S Publicitas, Sion.

**Jeune chien-loup**

avec niche, bon gardien, à vendre bas prix. S'adresser au Confédéré.

**Pyrethre**

La Cie des Produits Electrochimiques S.A. à Bex dispose en ce moment d'un très petit stock de solution, de fleurs du pays. Livraisons en estagons de 10 kg. S'inscrire de suite au Comptoir des Produits Cupriques S. A. à Cortaillod, Agents généraux.

**VIM**

donne aux fenêtres et miroirs la pureté du cristal. - Ne rai pas.

Savonnerie Sunlight, Olten M 10

**A vendre ou à louer une Vache**

pour garder à l'écurie. S'adresser à Rebord Pierre-Joseph, Les Valettas, Bovernier.

**Vignerons**

Vous trouverez au meilleur prix: Sulfate de cuivre cristaux et moulu; Soude, chaux viticole, raphia; Soufres ventilé, sublimé, mouillable, sulfates; Soufres noirs sulfatés, poudres cupriques; Bouillie La Renommée, à l'Association Agricole, Sion Téléphone 140

**Mme V. AUBERT**

Sage-Femme diplômée Ruede Chapoteau 9, Genève Consultations-Pensionnaires Prix très modérés. Tél. 63-56 Mt-Blanc

A l'occasion du Grand Prix suisse de motocyclettes à Genève, dimanche 10 juin, j'organise

**une course en camion**

Les places étant limitées, s'inscrire jusqu'à vendredi à midi au plus tard.

Georges Clavaz, Martigny-Ville.

**Grande attraction sportive**

au Parc des Sports à Martigny

Dimanche 10 juin 1923, dès 14 h.

**TOURNOI de FOOT-BALL**



Indispensable  
pour le linge  
et le ménage!

# Soude à blanchir Henco

Henkel & C<sup>o</sup> S.A. Bâle

Employée  
avec succès  
depuis 38 ans

## Banque Tissières Fils & C<sup>ie</sup> Martigny

reçoit des dépôts d'argent en

Dépôts à terme 5 %  
Livrets de Dépôt et

Comptes-courants bloqués ou à  
préavis

Comptes-courants à vue 3 %  
(taux à convenir suivant termes et montants)

Caisse d'Epargne 4 1/4 %  
(au bénéfice de garanties spéciales)

Prêts  
aux meilleures conditions. — Prêts hypothécaires.  
Comptes-courants avec ou sans garanties hypothécaires  
Avances sur titres

Changes

## Eleveurs !

Voulez-vous économiser et surtout améliorer considérablement vos fourrages hachés ?

Additionnez-les de **Risina**  
ce qui vous donnera les plus beaux résultats.

Vous trouverez cette farine dans les bons magasins du Valais ou bien adressez-vous directement à la Rizerie du Simplon à Martigny.

Prix fr. 15.— les 70 kilos, avec toile, gare Martigny

# TAXIS

de jour et de nuit  
**Garage FAISANT**  
MARTIGNY Téléphone 165

Achetez chez les commerçants qui insèrent  
des annonces dans le « Confédéré »

## Grillages

zingués pour poutrelles et clôtures.  
Ronces artificielles  
Fils de fer galvanisés pour la vigne. Piochards de vignes. Séca-teurs. Pelles forgées

## Pfefferlé & Cie, Sion

Bureaux: Rue de Conthey  
Dépôt de fers et combustibles: Route des Creusets

Poutrelles, fers ronds pour béton. Tôles galvanisées ondulées

## Grande baisse sur les CHARS NEUFS

Vu la fabrication en grande série  
Demandez prix à

## Emile Torrent

Ateliers mécaniques de  
maréchalerie et charonnage  
SION  
TÉLÉPHONE 137

## BANQUE de BRIGUE BRIGUE

Capital-Actions Fr. 1.000.000.—

entièrement versé  
Compte de chèques postaux: Il c 253 Bureau de Sion

Ouvertures de crédits garantis par cautionnement,  
nantissement de valeurs ou par hypothèque

Prêts hypothécaires

Jusqu'à nouvel avis, la Banque accepte des dépôts:

En comptes-courants: 3 %

En comptes de dépôts suivant durée: 3 1/2 à 4 1/2 %

Sur carnets d'épargne à: 4 1/2 %

Contre obligations: 4 1/2 à 5 %

Location de cassettes dans la chambre forte

## Avis aux propriétaires

Pour toutes vos transformations, installations  
de lumière, sonneries, téléphone, déménagement de lustrerie, adressez-vous

Rue de Conthey 20

E. Dunkel, spécialiste électricien, Sion

### Avis aux chasseurs

Touristes, Promeneurs

Munissez-vous pour vos courses d'une bonne  
**Jumelle ou longue-vue**

Grand choix de Jumelles à prismes Zeiss et autres dep. 100 fr. Jumelles militaires dep. 30 fr.

Henri Moret, horloger, Martigny

## Parqueterie Risi Frères & Cie Alpnach-Dorf (Unterwald)

GRAND CHOIX de

Parquets simples et de luxe  
PRIX AVANTAGEUX

Représentant général pour le Valais:  
Joseph Iten, Sion. Entreprise de menuiserie



## Grandes loteries

pour les  
Eglises Valaisannes  
autorisées par le Conseil d'Etat

Prochain tirage:

**4 JUILLET**

### Gros lots

30.000.—

25.000.—

20.000.—

5.000.—

1.000.—

500.—, etc.

au total en espèces

**Fr. 455.000.—**

Achetez un groupe de  
20 billets = Fr. 20.—  
des Loteries des Eglises  
Valaisannes. Vous partici-  
perez à 5 tirages et vous  
pouvez dans le cas le plus  
heureux gagner jusqu'à

**Fr. 80.000.—**

ou une série de 10 billets  
pour 2 tirages, à résultat  
immédiat, fr. 10.—, en-  
velo pes de 2 billets =

**Fr. 2.—.**

### Un gagnant garanti par série Résultat immédiat

À la Banque de Commerce et de Valais à Loterie Sion

BULLETIN DE COMMANDE à envoyer sous enveloppe

Veuillez me faire parvenir contre remboursement

groupe de 20 billets à Fr. 20.—

série de 10 billets à Fr. 10.— participant aux

2 tirages à résultat immédiat.

enveloppes de 2 billets = Fr. 2.— et listes de

travaux.

Adresse exacte: \_\_\_\_\_

A louer sur la Place Cen-  
trale, Martigny, au-dessus du Café  
de Genève

### appartement

de 5 pièces, cuisine, chambre de  
bains. S'ad. à M. Crittin, avocat.

A vendre beaux

### plantons

### de tomates

G. Chevalley, Saxon.

A la même adresse à vendre

une chienne Coker âgée

de 3 mois.

Vache demandée à louer

pour l'été.

Adresser offres avec prix et

quantité de lait par jour, à Emile

Métroz, Liddes.

On demande

pour ménage soigné

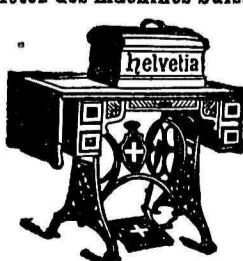
### Jeune fille

de confiance, propre et active, sa-  
chant bien cuire. Entrée de suite.

Adresser offres et certificats à

Mme Studer, imprimerie, Yver-  
don (Vaud).

Achetez des machines Suisses!



Petits paiements mensuels

Demandez catalogue illustré

Fabrique suisse de machines

à coudre

Lucerne

ON CHERCHE

pour petite pension à la monta-  
gne une

### Jeune fille

pour servir à table et faire les

chambres, ainsi qu'une

### Bonne à tout faire

pour petit ménage. S'adresser au

Bon Accueil, Val d'Illeiz.

On demande une

### Jeune fille

de confiance et travailleuse con-  
naissant les travaux d'un ménage

soigné. Adresser les offres au bu-  
reau du journal qui transmettra.

Sage-femme diplômée

**Madame**

**Eberwein - Rochat**

11, Bd. James Fazy - Genève

Consultations Pensionnaires

Téléph. Mt-Blanc 88. 40

A vendre

bonne

### maison de campagne

entièrement remise à neuf, bien

située, comprenant 5 apparte-  
ments avec lumière électrique

dans toutes les pièces. Ecurie et

grange avec monte-charge. Lumière

et eau à l'écurie. Disponi-  
ble de suite. Pour visiter et tra-  
cter s'adresser à Mme Marie

Pfister, Bex (Vaud).

38<sup>e</sup> Tir annuel

du Stand d'Aigle

16 et 17 juin 1923

Environ 15.000 francs en

prix et répartitions

12 cibles fusil, 3 cibles pistolet et

flibert

Demandez le plan de tir à la

Société du Stand d'Aigle.

## Rideaux

en tous genres, remis à neuf

par la Teinturerie Moderne,

Maison Boghi, Sion, Sierré

et Monthey. Prix défiant toute concurrence.

Exécution rapide.

Voici la

meilleure

adresse

pour vendre vos chevaux pour

l'abatage, ainsi que ceux abattus

d'urgence à la

Boucherie Chevaline Central

H. VERREY

Téléphone: Boucherie 92.59

Appartement 92.60

Louve 7, Lausanne

Maison ne revendant pas pour le

travail

# INDUSTRIAL GUARANTEE CORPORATION

Londres, Dublin, Belfast, Glasgow  
Paris, Bruxelles, Amsterdam,  
Göteborg, Stockholm

Direction générale  
pour la Suisse:

**Genève** 1, Rue du Rhône

### Succursales en Suisse:

Suisse allemande: ZURICH, Pelikanstrasse 1, Tél. S. 2200

Valais: Avenue de la Gare, SION, Téléphone 1.51

Neuchâtel: Avenue de la Gare 3, Téléphone 11.69

Fribourg: Avenue de la Gare 36, Téléphone 7.83

Vaud: Grand Chêne 11, LAUSANNE, Téléphone 28.14

Jura-Bernois: Avenue de la Gare 19, DELÉMONT Téléphone 11

Etablissement financier permettant l'achat de

## toutes les marques

d'automobiles, camions, motocyclettes, bateaux-  
moteurs et tous genres de véhicules à moteurs  
neuf avec grandes facilités de  
paiement en 12 mois

## FRITZ MARTI Société Anonyme BERNE

offre livrable de suite:

### Faucheuses verticales

de FABRICATION AMÉRICAINNE

Originales „Osborne“ marque éprouvée et pré-  
férée, 2 chevaux 4 1/2, pour bêtes à cornes 4, 1 cheval 3 1/2

Faucheuses 5 et 6 fourches

Râteaux - Fane combinés

Râteaux à main, meules à aiguiser

Monte-foin américains à fourches

Stock en pièces de rechange pour faucheuses „Osborne“, „Deering“  
„Mc. Cormick“, „Adriance“, „Massey-Harris“ et „Helvetia“

Représentants: Pilet Frères à Martigny